

L'avenir du groupe Steinhoff en suspens

Alors que les irrégularités comptables concernent désormais trois exercices successifs, quels sont les scénarios possibles ? Le sort de Conforama, principale filiale, inquiète particulièrement les syndicats.

DES CHIFFRES ALARMANTS

10,7 Mrds€
de dette,
dont **8,5** pour
les filiales
européennes

Une capitalisation
boursière divisée
par **20** en un mois

-87%,
la chute
du montant
de l'action
en un mois

La spirale n'en finit plus. Soupçonné d'irrégularités comptables depuis le 6 décembre 2017, Steinhoff ne se relève pas. Dans un communiqué du 2 janvier, le groupe sud-africain avoue même que les comptes de 2015 seraient aussi concernés par la fraude, comme ceux de 2016 et 2017. « *Alors même que l'enquête et l'examen internes des irrégularités comptables ne sont pas encore achevés, la reformulation des états financiers d'années antérieures à 2015 s'imposera sans doute* », explique Steinhoff. Pas franchement de quoi rassurer les investisseurs et les banques. Car, en un mois, la capitalisation boursière du conglomérat spécialisé dans l'équipement de la maison et l'habillement a chuté à un petit milliard d'euros au lieu d'une vingtaine auparavant et le cours de l'action s'est effondré de près de 90 %.

Le mercredi noir de Steinhoff a eu lieu le 6 décembre 2017. La place financière découvre alors des « *irrégularités comptables* » sur les deux exercices précédents. Une enquête est ouverte en Allemagne, la société sud-africaine étant cotée à la Bourse de Francfort. Les têtes tombent. Soupçonnés d'avoir surévalué le chiffre d'affaires de plusieurs filiales, Markus Jooste, PDG, puis Christo Wiese, numéro deux, quittent le navire chancelant. Le 19 décembre, Alexandre Nodale, patron de Conforama, principale filiale de

Steinhoff, est nommé directeur général adjoint du groupe. Mais les découvertes continuent. Le montant de la dette est désormais connu : 10,7 milliards d'euros, autant que le chiffre d'affaires, dont 8,5 milliards proviennent de la branche européenne... à laquelle appartiennent Conforama, mais aussi Poundland et Benson for Beds en Grande-Bretagne ou encore les magasins de textile Pepkor en Europe de l'Est.

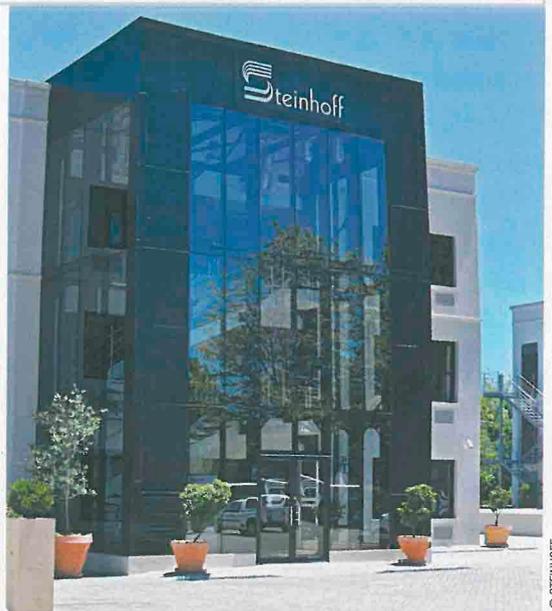
Risque de démantèlement

En France, cette série de révélations ne surprend guère. Pour un analyste qui le connaît bien, « *ce groupe jeune, qui a seulement 25 ans, s'est lancé dans une fuite en avant. Nous, analystes, avons des difficultés à l'appréhender à cause du changement de cotation entre Johannesburg et Francfort, du changement de périmètre, des dates de clôture de comptes qui n'étaient jamais les mêmes...* » Une chose est sûre : plus grand monde n'a confiance. Plusieurs lignes de crédit ont été supprimées avant Noël. « *Le ratio dette sur Ebitda est de 3, ce qui n'est pas alarmant. Mais tout est une question de confiance et comme*

les comptes ont été masqués... », explique un banquier.

Deux scénarios se dessinent. Soit les banques et les actionnaires acceptent de remettre au pot en échange d'un abandon des créances des fournisseurs. Soit, plus probable selon les experts, on va vers un démantèlement, un scénario à la Monique Piffaut, la reine du casoulet qui avait maquillé ses comptes pendant des années. Dans ce cas, il faut distinguer le groupe et la valeur de ses composantes. Steinhoff aurait commencé à étudier la cession de deux actifs sud-africains. D'autres pourraient suivre. Conforama a été achetée en 2011 pour 1,2 milliard d'euros mais sa valeur actuelle n'est pas connue. Pour l'heure, ses dirigeants assurent aux syndicats que l'enseigne est autonome financièrement vis-à-vis de son actionnaire principal et qu'elle n'est pas concernée par les fraudes. « *Si c'est le cas, pourquoi les résultats ne sont-ils toujours pas publiés ?* », s'étonne Patricia Alonso, déléguée centrale CGT. Un comité central d'entreprise extraordinaire devrait se tenir au cours de la troisième semaine de janvier. ■

MAGALI PICARD



Le siège de Steinhoff, à Stellenbosch, en Afrique du Sud.

© STEINHOFF